

Département de Lot et Garonne

COMMUNE DE MONTPEZAT

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

## **Compte rendu de Séance Ordinaire du 10 décembre 2018**

L'an deux mille dix-huit, le dix décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal convoqué par Madame le Maire, le cinq décembre s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Jacqueline SEIGNOURET, Maire.

**Présents :** Mme Jacqueline SEIGNOURET, Mr. CARREGUES Patrick, Mr. REY Jean-Claude, Mr. BENOIST Cyril, Mr. FLEURY David, Mr. ROSSI Tino, Mme FOURES Solange, Mr CABAS Gérard, Mr. JOURDAIN Christian, Mme BORDES Christine, Mr SOULIE Cédric, Mr BOUCHET Stéphanie, Mr GODEAS Philippe.

**Absent :** Mme LAMIRE Maryline et Mr ROCHELLI

**Secrétaire de Séance :** Mr Cédric SOULIE

Madame le Maire ouvre la séance.

Ordre du jour :

### **Délibération**

- Bâtiment Monclairjoie – Proposition,
- Etude de devis pour acquisition de matériel,
- Demande Mr RALLIER en vue de la réalisation d'un accès à son terrain à ses frais,
- Date de remise du cahier de doléances et des courriers,

### **Questions Diverses :**

- ✓ Parole aux Commissions,
- ✓ Parole aux Elus,

... / ...

&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&

**Délibération 93/2018**

Vu le procès-verbal de la séance du 19 novembre 2018.

**Approbation du Procès-  
Verbal de la séance du**

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

**19 novembre 2018**

**Adopte** le procès-verbal de la séance du 19 novembre 2018.

Publié le 14 décembre 2018  
Transmis à la Préfecture le  
14 décembre 2018

&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&

**Délibération 94/2018**

**Monclairjoie**

Publié le 14 décembre 2018  
Transmis à la Préfecture le  
14 décembre 2018

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du suivi du dossier de demande d'acquisition du bâtiment de Monclairjoie. Lors du précédent conseil, il avait été décidé de proposer, à l'évêché, un prix d'acquisition d'un montant de 25 000.00 € pour le bâtiment de devant, proche de la RD 13 avec le gymnase et tous les bâtiments se trouvant sur les côtés de la cours intérieure.

La proposition faite par Mme le Maire ne convient pas à l'évêché. Lui propose la vente de plus de bâtiments. Soit les bâtiments que nous avons déjà envisagés plus celui qui est à droite de l'escalier après la cours intérieure, ceux en bas de l'escalier à droite, la laverie et ceux à gauche de l'escalier. Ceci pour un montant de 100 000.00 € payable en 10 ans sans intérêts. L'évêché garderait la maison du bas, la maison aux volets verts en bordure de la RD 13, la maison du curé et la chapelle.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
par 13voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

Demande à Mme le Maire un temps de réflexion. Le sujet sera remis à l'ordre du jour en janvier prochain.

&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&

**Délibération 95/2018**

**Etude de devis pour  
acquisition de matériel**

Publié le 14 décembre 2018  
Transmis à la Préfecture le  
14 décembre 2018

Madame le Maire informe le Conseil qu'il serait nécessaire d'acquérir des chaises supplémentaire afin de satisfaire aux diverses manifestations qui accueillent de plus en plus de monde. Le devis établi par la société MEFRAN fait apparaitre, pour l'acquisition de 200 chaises, un montant de 2 400.00 € HT soit 2 901.60 € TTC.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

**Donne** un avis favorable pour l'acquisition de 200 chaises pour un montant de 2 901.60 € TTC.

**Demande à** Madame le Maire de mettre en place une convention de

prêt et d'utilisation du matériel.

&&&&&&&&&&&&&&

**Délibération 96/2018**

**Demande en vue de la réalisation d'un accès carrossable à un terrain privé**

Publié le 14 décembre 2018  
Transmis à la Préfecture le  
14 décembre 2018

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de Madame COMBAUD Kelly qui demande à la commune l'autorisation de créer un accès carrossable lui permettant d'accéder à son terrain qui est cadastré section B n° 799 sise au bourg de Montpezat.

Mme COMBAUD précise qu'elle prendrait en charge la réalisation des travaux et les matériaux nécessaires à ceux-ci.

Monsieur CARREGUES précise qu'avant de donner une quelconque autorisation, il faut définir la largeur du chemin, au-dessus du terrain de Mr FAVARETTO, qui donne accès au terrain de Mme COMBAUD. Il est nécessaire d'étudier la sécurité de cet accès.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

**Demande** à Mr CARREGUES en charge de la commission voirie de faire le nécessaire afin d'étudier la sécurité de cet accès. Il lui est demandé de convoquer les différentes parties concernées par cet accès.

&&&&&&&&&&&&&&

**Information 40/2018**

**Remise cahier de doléances et lettres**

Publié le 14 décembre 2018

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a organisé la remise du cahier de doléances et des lettres pour Mr MACRON.

Mr DAMAISIN sera présent lundi 17 décembre en fin de journée afin de recevoir les courriers de doléances.

Mme DOSSAT-BONFANTI sera présente le jeudi 20 décembre afin de récupérer le cahier de doléances.

&&&&&&&&&&&&&&

**Délibération 97/2018**

Madame le Maire informe le Conseil que depuis quelques années, lorsque les fruits et légumes de saison pourraient être mis en conserve, les particuliers sont souvent en défaut de bocal.



### **Chemin de Pech Estieu**

Publié le 14 décembre 2018

Elle demande à Mr CARREGUES en charge de ce dossier si les travaux sont réellement terminés ou si des travaux de finition doivent être réalisés car le problème de l'eau qui stagne est toujours présent.

Mr CARREGUES ne s'est pas rendu sur place et précise que Mr LONGHI devait ajouter de l'enrobé en finition pour rattrapage du dénivelé.

&&&&&&&&&&&

### **Information 44/2018**

#### **Salle des chasseurs**

Publié le 14 décembre 2018

Madame le Maire donne la parole à Mr REY qui précise qu'au niveau du plafond de la salle des chasseurs, il y a une trace et se pose la question de savoir s'il n'y aurait pas une fuite au niveau de la toiture.

De plus, il précise que la société de chasse va casser le comptoir actuel afin d'en réaliser un autre plus fonctionnel.

&&&&&&&&&&&

### **Information 45/2018**

#### **Chemin de Brios**

Publié le 14 décembre 2018

Madame le Maire donne la parole à Mr REY qui précise qu'il a été interpellé par Mr COULE en ce qui concerne le chemin de Brios et plus particulièrement la haie qui n'est toujours pas taillée par la famille BENOIST.

&&&&&&&&&&&

Fin de séance à 23 h 15

Fait et délibéré les jours mois et an susdits.

#### Signatures

Mme SEIGNOURET

Mr CARREGUES

Mr REY

Mr BENOIST

Mr FLEURY

Mr SOULIÉ

Mr ROSSI

Mr CABAS

Mme FOURES

Mr JOURDAIN

Mme BORDES

Mme BOUCHET

Mme LAMIRE-DELIBES  
(Absente)

Mr GODEAS

Mr ROCHELLI  
(Absent)

n° Délibération	Objet de la Délibération
93/2018	Approbation du Procès-Verbal de la séance du 19 novembre 2018
94/2018	Monclairjoie
95/2018	Etude de devis pour acquisition de matériel
96/2018	Demande en vue de la réalisation d'un accès carrossable à un terrain privé
97/2018	Bocaux